



Comité de Direction de l' AISOL
1863 Le Sépey

***Le Comité de direction aux membres
du Conseil intercommunal de l' AISOL***

Répondant du Codir de l' AISOL : M. Eric Barroud

Préavis n° 2/2019 Acquisition par l' AISOL des tableaux interactifs pour toutes les classes primaires

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Préambule

Avec la construction des collèges d'Aigremont au Sépey (2015) et du Suchet à Leysin (2016), les élèves bénéficient de nouvelles infrastructures favorisant leur épanouissement scolaire. Profitant de ces deux nouvelles constructions et afin de suivre l'évolution actuelle des moyens d'enseignement, ces deux bâtiments ont été équipés de tableaux interactifs en lieu et place des traditionnels tableaux noirs.

L'équipement du Collège intercommunal d'Aigremont au Sépey a été financé par l' AISOL. Notre Association Intercommunal assume les charges liées au fonctionnement du collège et s'occupe également du mobilier utilisé par les élèves. L' AISOL paie une location « all inclusive » du bâtiment aux Communes d'Ormont-Dessous et d'Ormont-Dessus. A l'instar des bâtiments primaires du Sépey et des Diablerets, nous payons une location par salle de classe pour le bâtiment du Suchet. Dès lors, l'équipement du nouveau bâtiment scolaire de Leysin a été entièrement pris en charge par la Commune de Leysin en son temps.

Aujourd'hui plus de la moitié des élèves de l'Etablissement Scolaire des Ormonts-Leysin (ESOL) peuvent s'appuyer sur cette technologie pour renforcer l'apprentissage des différentes matières scolaires.

Après quelques années d'utilisation, nous constatons que les possibilités d'enseignement offertes pour dispenser les cours de manière plus ludique en utilisant les avantages de cette technologie pour pimenter certaines matières (utilisation de la vidéo, recherches en instantané sur internet, annotation sur des images ou documents « fixes », etc...), donnent entière satisfaction.

But du préavis

Le présent préavis vise à remplacer les tableaux noirs encore en place dans le collège des Diablerets et du collège primaire du Sépey. En effet, il est impensable qu'au sein d'un même établissement scolaire, les élèves de la même tranche d'âge, ne bénéficient pas tous des mêmes moyens technologiques pour évoluer durant leur scolarité.

Conformément au préavis no 2/2017 relatif à la stratégie de soutien apporté par l' AISOL pour la législature 2016-21, accepté à l'unanimité par le Conseil intercommunal, nous souhaitons donc acquérir 18 tableaux interactifs pour équiper toutes les salles de classes des collèges primaires du Sépey et des Diablerets. Afin de respecter une parfaite équité vis-à-vis des Communes membres de l' AISOL, nous souhaitons donc prendre à charge de l' AISOL l'investissement consenti par la Commune de Leysin pour l'achat des tableaux interactifs du collège du Suchet lors de la construction du bâtiment, tel que prévu dans le préavis 2/2017 mentionné ci-dessus.

Choix des tableaux interactifs

Soumis à la procédure « sur invitation » des marchés publics pour l'acquisition des tableaux, nous avons invité 3 prestataires à nous soumettre leur meilleure offre pour fin 2018.

S'agissant de produits très spécifiques, nous avons impliqué MM. Damien Girod et Daniel Nikles, responsables informatiques au sein de l'ESOL. Ces derniers ont pu comparer les spécificités techniques des différentes propositions reçues.

Lors de sa séance du 23 janvier 2019, à l'unanimité, le Comité de direction de l' AISOL (CODIR) a décidé de retenir l'une des 3 offres reçues.

Caractéristiques techniques

Notre choix s'est porté sur l'offre faite par la société Galmar SA, à Lonay. Cette dernière s'est distinguée par une offre plus complète, allant jusqu'à l'évacuation des tableaux noirs et à offrir une garantie complète pendant 6 ans (Pièces, main d'œuvre et déplacement).

Nous souhaitons vous proposer un modèle qui présente les caractéristiques suivantes :

- ❖ Ecran tactile LED/LCD 86 pouces (217cm)
- ❖ Résolution display 4K
- ❖ Vitrage de protection anti-reflet 4mm
- ❖ Résolution d'affichage Ultra HD
- ❖ Technologie tactile V-Sense
- ❖ Système Android embarqué
- ❖ Barre de son 2 fois 20W stéréo + subwoofer
- ❖ Entrées : 3 x HDMI, 1 x VGA, 1 x DisplayPort
- ❖ Télécommande IR, 2 stylets passifs
- ❖ Paire de volets latéraux blanc, double face rabattable 180degrés
- ❖ Garantie constructeur incluant pièces, main d'œuvre et déplacements

Coût et financement

Le financement se présente comme suit :

1. Coût d'acquisition des nouveaux tableaux :

➤	Prix d'achat brut HT	CHF 102'000.-
➤	Supports + cadre	CHF 27'990.-
➤	Câbles divers	CHF 2'790.-
➤	Pose canaux d'électrification	CHF 3'060.-
➤	Installation sur site	CHF 7'460.-
➤	Dépose et évacuation anciens tableaux	<u>CHF 5'120.-</u>
➤	Montant net HT	CHF 148'420.-
➤	TVA 7,7%	<u>CHF 11'428.35</u>
➤	Montant net TTC	CHF 159'848.35
➤	Divers et imprévus	<u>CHF 5'151.65</u>
➤	Coût total net TTC des nouveaux tableaux	CHF 165'000.- =====

2. Prise en charge des tableaux du collège du Suchet, Leysin :

➤	Selon facture jointe au présent préavis, TTC	CHF 159'181.20
---	--	----------------

3. Financement total maximum demandé par le CODIR AISOL

	CHF 324'181.20 =====
--	--------------------------------

Planification

La livraison et le montage des tableaux sont prévus durant le mois de juillet 2019, soit durant la première partie des vacances scolaires. Dès août une formation spécifique est prévue pour les enseignants concernés par ces nouveaux tableaux afin de pouvoir en faire profiter les élèves dès la rentrée scolaire le lundi 26 août 2019.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, le Comité de direction vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SCOLAIRE DES ORMONTS ET LEYSIN DANS SA SEANCE DU 22 mai 2019

- Vu** le préavis No 2/2019 du 4 mars 2019;
- Ouï** le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire;
- Attendu** considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

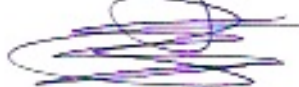
DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit total de **CHF 324'181.20** pour :
 - Financer l'achat de 18 tableaux interactifs pour équiper les classes primaires du collège des Diablerets et du Sépey pour un montant maximum de CHF 165'000.- TTC,
 - Rembourser la Commune de Leysin des frais engendrés par l'équipement des classes du collège du Suchet par cette technologie, soit d'un montant de CHF 159'181.20,
2. d'autoriser le Comité de direction à financer cet investissement ainsi que le remboursement des tableaux interactifs du collège du Suchet à la Commune de Leysin par le biais d'un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché,
3. d'amortir cet emprunt sur une période de 8 ans au maximum dès le budget 2020.

Approuvé par le comité de direction dans sa séance du 1er mai 2019.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président :



Eric Barroud



La Secrétaire :



Micheline Nauer

Annexe : Facture des tableaux interactifs du collège du Suchet